

**Dossier de demande de subvention de fonctionnement 2019
Associations Sportives**

Le dossier de demande de subvention et l'accusé de réception doivent être renvoyés à l'adresse suivante avant le vendredi 25 janvier 2019:

**M. le Maire de Maxéville
Mairie de Maxéville
14 rue du 15 septembre 1944 – 54320 MAXEVILLE**

Rappel :

Une subvention n'est pas un dû. Elle n'est donc pas automatiquement reconductible d'une année sur l'autre. Il est de la responsabilité de l'association d'engager en temps toutes les démarches nécessaires pour obtenir la subvention.

Une subvention est établie au regard de l'adéquation entre les objectifs de la politique sportive municipale et ceux que se fixe l'association.

Pièces à joindre au dossier :

- Le compte-rendu de la dernière assemblée générale contenant le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier de la saison passée,
- Votre budget prévisionnel de la saison 2018/2019 (ou compléter le modèle joint à ce dossier),
- Un relevé d'identité bancaire ou postal,
- Les statuts (si modifications),
- La liste des membres du Conseil d'Administration (nom-prénom-qualité-adresse et numéros de téléphone domicile et professionnel)
- Il est possible de joindre votre projet associatif ou de développement.
-

Votre demande de subvention ne sera étudiée que si elle est dûment remplie et accompagnée de tous les documents demandés.

Monsieur Claude ROUSSEAU (03.83.32.30.00 ou crousseau@mairie-maxeville.fr) reste à votre disposition pour vous aider à remplir ce dossier.

**DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
ANNEE 2019**

NOM DE L'ASSOCIATION :

SIEGE SOCIAL :

Téléphone : **Fax** : **E. mail** :

.....

PRESIDENT :

Nom :

Adresse :

.....

Téléphone : **Portable** : **E. mail** :

.....

TRESORIER :

Nom :

Adresse :

Téléphone : **Portable** : **E. mail** :

.....

SECRETAIRE :

Nom :

Adresse :

Téléphone : **Portable** : **E. mail** :

.....

NOMBRE D'ADHERENTS :

AFFILIATION A UNE FEDERATION :

Montant de la subvention sollicitée pour 2019

CHARGES	COMPTE DE RESULTATS		PREVISIONNEL
	2017	2018	2019
60 - ACHATS			
MATIERES PREMIERES			
ELECTRICITE, GAZ, EAU			
PRODUITS FOURNITURES,ENTRETIEN			
PETIT EQUIPEMENT			
FOURNITURES DE BUREAU			
FOURNITURES DE DUPLICATION			
61 - SERVICES EXTERIEURS			
LOCATIONS IMMOBILIERES			
LOCATIONS MOBILIERES			
CHARGES LOCATIVES			
ENTRETIEN & REPARATIONS			
PRIMES D'ASSURANCES			
DOCUMENTATION			
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
PUBLICITE (annonces, catalogues)			
DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEPTIONS			
FRAIS POSTAUX (timbres)			
63 - IMPOTS ET TAXES			
PERSONNELS (salaires, etc...)			
AUTRES IMPOTS & TAXES			
64 - CHARGES DE PERSONNEL			
SALAIRES, APPOINTEMENTS			
ASSEDIC, URSSAF, etc...			
65 - CHARGES DES ACTIVITES			
ACTIVITES DE L'ASSOCIATION			
LICENCES & AFFILIATIONS			
SACEM,VIGNETTES, AUTRES			
ANIMATIONS & MANIFESTATIONS			
VALORISATION DU BENEVOLAT			
66 - CHARGES FINANCIERES			
INTERETS & AGIOS			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES			
CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR			
AUTRES CHARGES			
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
AMORTISSEMENTS MATERIELS			
PROVISIONS PROJETS ASSOCIATIFS			
TOTAL DES CHARGES			

PRODUITS	COMPTE DE RESULTATS				PREVISIONNEL	
	2017		2018		2019	
70 - PRODUITS DES ACTIVITES						
COTISATIONS						
PRODUITS DES MANIFESTATIONS						
AUTRES PRODUITS						
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						
ETAT						
DEPARTEMENTALE						
COMMUNALE						
JEUNESSE & SPORT						
AUTRES SUBVENTIONS						
75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE						
LICENCES						
ADHESIONS						
76 - PRODUITS FINANCIERS						
INTERETS DES COMPTES FINANCIERS						
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS						
LIBERALITES, DONNS						
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
PRODUITS SUR EXERCICE ANTERIEUR						
TOTAL DES PRODUITS						

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE LA SAISON 2017/2018

ACTIONS PRÉVUES POUR LA SAISON 2018/2019

Action 1

Descriptif :

Action 2

Descriptif :

Action 3

Descriptif :

Action 4

Descriptif :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- ▶ Date et n° de récépissé de déclaration à la Préfecture de Meurthe et Moselle :
- ▶ Date d'inscription au Journal Officiel : renseignements certifiés exacts :
- ▶ Numéro de SIRET:

A....., le.....

LE PRESIDENT
(nom et signature)

LE TRESORIER
(nom et signature)

RESSOURCES HUMAINES

► Ces tableaux nous permettent d'appréhender l'emploi associatif et l'engagement bénévole sur la Commune

PERSONNEL SALARIÉ			
FONCTIONS DE CES PERSONNES	Nbre d'heures / mois	Salaire brut mensuel	Diplômes (liés à la fonction)

BÉNÉVOLES	
FONCTIONS DE CES PERSONNES	Nbre d'heures / mois

► Montant des cotisations :

Catégories ou Ages	Montant de la cotisation

SOUTIEN MATERIEL APPORTÉ PAR LA MAIRIE EN 2018

- ▶ Pour chaque association, qui en fait la demande, la mairie met à disposition gratuitement des locaux, salles de réunions, du matériel et fourniture ainsi qu'une aide technique.
- ▶ Conformément au décret n° 2006-887, relatif à la publication par voie électronique des subventions versées aux associations et aux fondations reconnues d'utilité publique, la mairie est tenue de publier la liste des subventions versées et l'ensemble des avantages en nature octroyés l'année précédente.
- ▶ Aussi, par soucis de transparence, et pour vous permettre d'évaluer au mieux vos besoins dans le cadre de votre demande de subvention, nous vous demandons de bien vouloir compléter les tableaux ci-dessous en y précisant la nature des prestations en nature qui vous ont été octroyées par la mairie :

TYPE DE PRESTATION	CARACTÉRISTIQUES (nature, quantité, fréquence...)
Equipements : local associatif, véhicule, créneaux gymnase (volume horaire annuel)	
Matériel ou fournitures : matériels sportifs ou de manifestation, matériel audio-visuel, outil publicitaire ou de communication...	
Travaux ou services effectués par la commune : travaux d'entretien, aménagement de terrain, personnel mairie mis à disposition, reprographie...	

Inscrire dans le cadre ci-dessous le nombre de licenciés de l'année 2017/2018. Est licencié tout membre actif possédant une licence établie par une fédération ayant reçu délégation ou agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

	Hommes	Femmes	TOTAL
Licenciés jeunes compétiteurs (moins de 18 ans)			
Licenciés adultes compétiteurs (plus de 18 ans)			
Licenciés dirigeants			
Licenciés Loisirs			
TOTAL			
Licences événementielles, occasionnelles, ...			

	Nombre de Maxévillois	Nombre de Laxoviens	Autres communes
Jeunes compétiteurs moins de 18 ans			
Adultes compétiteurs plus de 18 ans			
Dirigeants			
Loisirs			
TOTAL			

Il faut entendre :

- Par compétiteur : tout licencié participant aux championnats ou coupes de niveau départemental, régional ou national organisés dans le cadre fédéral ;
- Par dirigeant : les entraîneurs, arbitres, juges et membres de comités directeurs ;
- Par loisirs : les licenciés pratiquants réguliers selon une formule non compétitive ou avec rencontres loisirs. Les licences événementielles et/ou occasionnelles sont exclues du décompte. Les licences prises à l'occasion de l'inscription des participants à une manifestation sportive ponctuelle seront également exclues du décompte.

Cadre à remplir par l'association
Nom de l'association :
Adresse :

ACCUSE DE RECEPTION

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2019.

Votre dossier est **complet** :
Il sera présenté à une prochaine Commission Permanente.

Votre dossier est **incomplet** : il manque les pièces cochées ci-dessous.

- Rapports moral et d'activités approuvés lors de la dernière Assemblée Générale
- Compte de résultats approuvé lors de la dernière Assemblée Générale
- Budget prévisionnel de la saison 2018/2019
- Relevé d'Identité Bancaire
- Numéro SIRET